

RESTITUTION DE L'ÉTUDE TERRITORIALE

menée par SIST Ouest Normandie de mars 2025 à mars 2026

Les **Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)** sont prépondérants lors de l'entretien des lieux de travail. C'est pourquoi les professionnels du SIST Ouest Normandie ont décidé de mener une **action transversale pour les métiers de la propreté**, secteur par ailleurs fortement sinistré comme l'illustre l'infographie ci-contre.

Cette synthèse, élaborée à partir d'études de situations de travail, a pour finalité de recenser les facteurs de risque d'apparition de TMS et de préconiser certains moyens de prévention.



2 300 000
JOURNÉES PERDUES PAR AN

45 %
DES ACCIDENTS LIÉS AUX
MANUTENTIONS MANUELLES

42 %
DES ACCIDENTS DUS
AUX CHUTES

EN MOYENNE :

93

JOURS D'ARRÊT PAR
ACCIDENT DU TRAVAIL

253

JOURS D'ARRÊT
PAR MALADIE
PROFESSIONNELLE



Source : Cnam

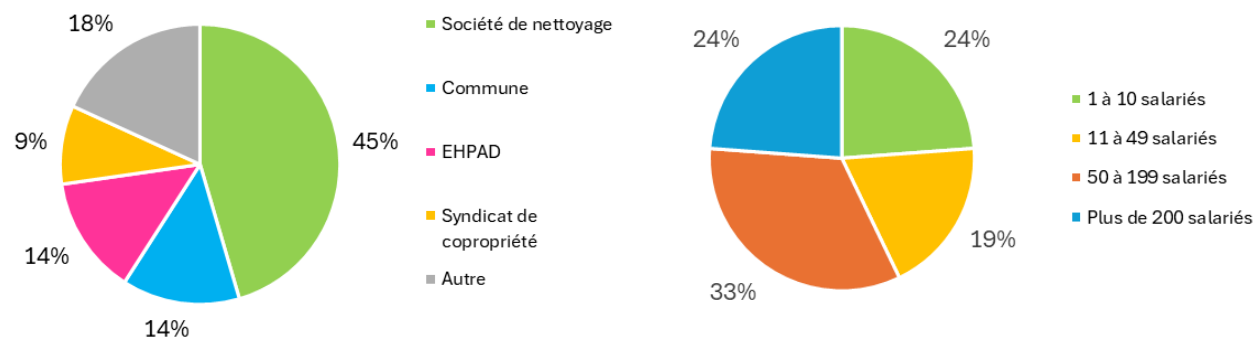
PLAN DE LA SYNTHÈSE D'ÉTUDE

L'ÉCHANTILLON ÉTUDIÉ	2
LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU TRAVAIL.....	3
LES RISQUES PRÉPONDERANTS ET LES CONSEILS EN PRÉVENTION PAR ACTIVITÉ	5
EXEMPLES DE CAS PARTICULIERS	12
BIBLIOGRAPHIE & REMERCIEMENTS.....	16

PARTIE 1 : L'ÉCHANTILLON ÉTUDIÉ

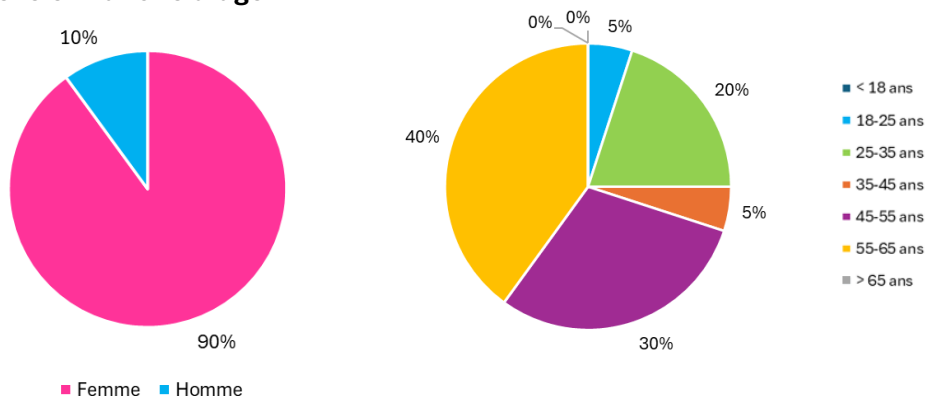
L'étude a porté sur un **échantillon de 22 situations de travail** distribuées comme suit :

Caractéristiques des entreprises de l'échantillon

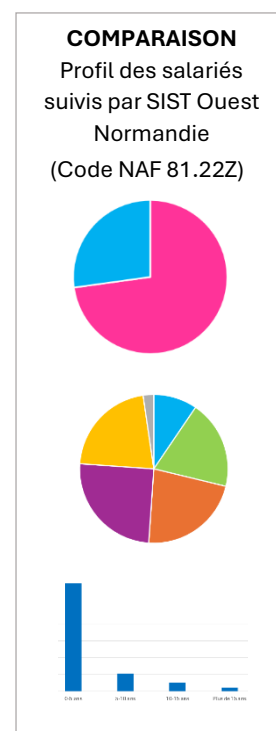
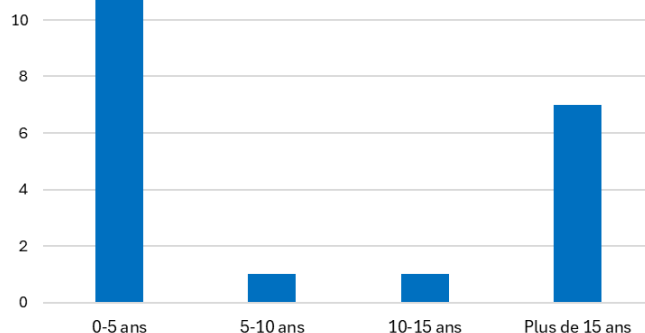


Caractéristiques des salariés couverts par les études de l'échantillon :

Sexe et tranche d'âge :



Ancienneté au poste :



Salariés multi-employeurs : **Non à 89%**

Antécédents Accident du Travail / Maladie Professionnelle (AT-MP) : **Oui à 15%**

Douleurs ressenties par les salariés les 7 derniers jours avant l'étude

Lombaires	50%
Epaule	35%
Genou	15%
Cervicales	10%
Coude	10%
Poignet-main	5%
Membres inférieurs	5%



Pour la lecture du document : les pourcentages exprimés entre parenthèses pages suivantes correspondent à l'occurrence situations (nombre de situations rencontrées / nombre d'études menées).

PARTIE 2 : LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU TRAVAIL

L'organisation du travail et la formation

NB : Les postes étudiés sont majoritairement de journée ou de matin (peu d'horaires coupés).

Les points forts	Les – (points de vigilance)
+ Consignes formalisées (70%) + Planning fixe ou établi à l'avance (85%) + Organisation de la gestion des absences et des urgences par l'entreprise + Autonomie laissée, confirmée par le sentiment du salarié (90%) + Présence de temps d'échange avec son N+1 (79%) + 94% des salariés interrogés connaissent le cahier des charges (exigences) clients + Plus de la moitié affirment disposer de temps suffisant pour réaliser ses tâches	- Présence des occupants du site durant l'activité d'entretien (95%) - Plus de 50% des encadrants ne connaissent pas le temps alloué à chaque tâche - Absence de stratégie pour connaître l'occupation du site le jour J (87%) - Non-participation des salariés au choix de matériel (57%) - Absence de formation aux risques professionnels (57%)

Les conseils en prévention

- ▶ Réaliser l'évaluation des tâches allouées en présence d'un des salariés, afin que le prescrit soit en cohérence avec le travail réel.
- ▶ Faire participer les salariés au choix du matériel.
- ▶ Tout nouveau matériel doit faire l'objet d'une démonstration pour favoriser son utilisation.
- ▶ Former le personnel aux risques professionnels et à l'utilisation du matériel.
- ▶ Organiser la coactivité (exemple : commencer par les bureaux ou espaces inoccupés, identifier les bureaux et espaces inutilisés le jour J, échanges de bonnes pratiques avec l'entreprise cliente, etc.).
- ▶ En cas de remplacement, s'assurer que le salarié remplaçant connaît le cahier des charges client.
- ▶ S'assurer que les actions listées en points forts ci-dessus sont opérationnelles.
- ▶ En cas d'horaires atypiques (coupés ou décalés), être vigilant à l'équilibre vie pro/perso et à l'amplitude horaire de travail. Informer et sensibiliser les salariés sur les risques induits par les horaires atypiques.

Pour les sociétés de nettoyage, il est conseillé de :

- ▶ Former les personnes qui réalisent les devis / contrats aux TMS
- ▶ Créer une check-list d'analyse des points sensibles à vérifier (accès au point d'eau, espace de stockage, etc.)
- ▶ Sensibiliser les clients aux contraintes de l'activité de nettoyage dans leurs locaux

L'environnement de travail

- ▶ Exposition au froid et/ou à l'humidité : Oui à 38%
- ▶ Exposition aux vibrations : Oui à 19%

Pour rappel, l'exposition au froid, à l'humidité et/ou aux vibrations constituent des facteurs aggravants de TMS.

Pour lutter contre les variations de température, sensibiliser les salariés à :

- ▶ L'adaptation de leur tenue de travail en fonction des travaux en intérieur et en extérieur (exemple lors de l'entretien des vitres, avec des allers et retours réguliers entre dedans et dehors).
- ▶ L'échauffement avant la prise de poste.
- ▶ L'hydratation régulière.

En cas de renouvellement de matériel ou nouvelle acquisition, privilégier des équipements limitant le niveau de bruit et le niveau de vibrations (informations disponibles dans la notice technique du matériel).

Les moyens et EPI à disposition

Les points forts	Les – (points de vigilance)
+ Local dédié (85%), avec emplacement judicieux (79%) + Matériel en nombre suffisant et entretenu pour la quasi-totalité des situations étudiées + Point d'eau avec eau chaude (76%) + Vêtements de travail et EPI à disposition, en nombre suffisant (> 80%)	- Espace de stockage insuffisant au sein du local de ménage (25%) - Point de vidange de l'eau peu accessible (40%) - Si plusieurs niveaux, absence de démultiplication du matériel, des points d'eau et des stocks de consommables par niveau (50%) - Vêtements de travail entretenus par le salarié (59%) - EPI non portés (43%), même partiellement

Les conseils en prévention

- ▶ Prévoir un espace de stockage suffisant en fonction de la configuration des locaux et du matériel à y entreposer.
- ▶ Démultiplier le matériel, les points d'eau et le stock de consommables par niveau le cas échéant.
- ▶ S'assurer de l'accessibilité du point de vidange de l'eau.
- ▶ En présence d'un risque spécifique (risque chimique, risque biologique), adapter les EPI en conséquence, s'assurer du nombre suffisant d'EPI et entretenir la tenue de travail des salariés.
- ▶ Informer les salariés sur les risques et les sensibiliser à la nécessité du port des EPI.
- ▶ Sensibiliser les salariés au signalement des dysfonctionnements sur le matériel mis à disposition.

PARTIE 4 : LES RISQUES PRÉPONDERANTS ET LES CONSEILS EN PRÉVENTION PAR ACTIVITÉ

	% des études	Durée moyenne en min	Fréquence majoritaire
Activités opérationnelles			
Préparation et déplacement du chariot	86%	12	Quotidienne
Entretien des sanitaires	81%	72	Quotidienne
Entretien des surfaces	95%	36	Quotidienne
Entretien des sols	100%	134	Quotidienne
Réapprovisionnement des consommables	48%	10	Quotidienne
Evacuation des déchets	86%	21	Quotidienne
Entretien des vitres	57%	ND	Variable
Autre activité opérationnelle	29%	ND	Variable
Activités connexes			
Tâches administratives	13%		
Chargement / déchargement du véhicule	0%		
Phase de conduite (mission)	50%		
Lavage du véhicule mis à disposition	0%		

PRÉPARATION DU CHARIOT ET CONTRAINTES DE DÉPLACEMENT

(Phase d'activité présente dans **86%** des études menées)

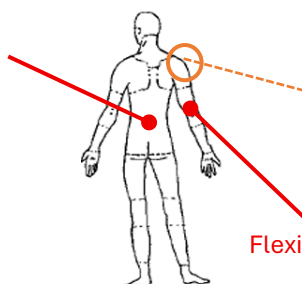
Facteurs de risque de TMS : quels éléments marquants ?

Les points forts	Les – (points de vigilance)
+ Présence d'un point d'eau à proximité du local d'entretien (72%) + Seau doté d'une anse (83%) + En cas de pré-imprégnation, juste quantité d'eau employée + Absence de gestes répétitifs sur la phase de préparation du chariot	- Chariot d'entretien inadapté pour la moitié des études réalisées - Présence de contraintes de déplacement (61%) - Absence de tuyau de longueur adaptée pour le remplissage du seau (2/3 des études), générant un port de charges supplémentaire (8 à 10 kg) - Hauteur de dépose du seau à moins de 40 cm du sol (solicitation du dos) - Point de vidange inaccessible (40%)

Commentaires : Exemples de contrainte de déplacement avec le chariot d'entretien : porte non autobloquante ou équipée de groom, zones étroites et/ou encombrées, escaliers, pentes, chariot trop encombrant, revêtement de sol (moquette).

Les postures contraignantes majoritairement observées :

Dos penché vers l'avant de plus 60°
(78%) Torsion du tronc (56%)



Les épaules sont sollicitées lors du réapprovisionnement des consommables, vu l'absence d'aide à la manutention et la hauteur de prise et de dépose majoritairement supérieure à 140 cm.

Flexion du coude (67%)

Les conseils en prévention pour la préparation et l'usage du chariot

- Réduire voire supprimer les contraintes de déplacements, le chariot d'entretien doit pouvoir circuler en tout lieu.
- Si besoin de cales pour le passage de portes, opter pour des cales-portes à manche long.
- S'orienter dès que possible vers la méthode de pré-imprégnation, en respectant une quantité juste en eau et un nombre adapté de mops. Sinon, permettre un remplissage en eau directement depuis le chariot, avec un tuyau de longueur suffisante (tuyau relié au robinet ou centrale de dilution avec tuyau).
- Prévoir dans tous les cas une vidange au sol (bonde, caniveau, etc.).
- S'agissant du chariot, s'orienter vers un équipement capable d'accueillir l'ensemble du matériel d'entretien (vigilance au compartiment de sacs en fonction des exigences clients) et adapté aux contraintes de déplacement. Dans tous les cas, faire participer le personnel dans le choix du chariot.
- Mettre à disposition des chariots d'aide à la manutention pour le réapprovisionnement des consommables.
- Vérifier l'état des roues du chariot régulièrement.

Certaines configurations peuvent rendre difficile l'usage d'un chariot d'entretien (copropriété sans ascenseur, camping, etc.). Pour ces situations, **les risques liés aux manutentions manuelles** du seau d'eau ou encore de l'aspirateur seront **accentués et assujettis à des contraintes posturales pour le dos**. Une attention pourra dans ce cas être portée sur le fractionnement de la capacité du seau et le type de matériel utilisé (aspirateur dorsal, voiturette, etc.)

ENTRETIEN DES SANITAIRES

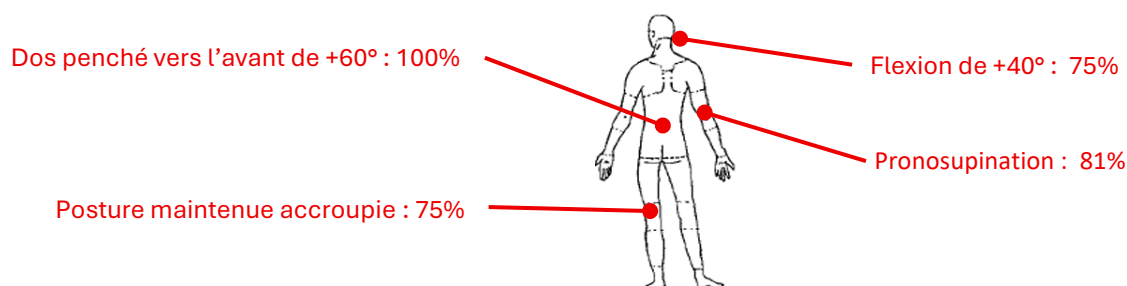
(Phase d'activité présente dans **81%** des études menées)

Facteurs de risque de TMS : quels éléments marquants ?

Les points forts	Les – (points de vigilance)
+ Absence de travail en batterie (82%) <i>Définition travail en batterie : enchainement de l'ensemble des blocs sanitaires du bâtiment</i> + Matériel adapté à la tâche (92%)	- Absence de brosse à manche long (76%) - Non-orientation des occupants vers d'autres WC (53%) - Gestes répétitifs (100%) - Activité au niveau du sol - EPI non portés (43%), même partiellement

Commentaires : Présence de toilettes classiques dans 59% des cas contre 41% pour des toilettes suspendues.
Dissonance entre matériel adapté à la tâche (92%) et absence de brosse à manche long (76%).

Les postures contraignantes majoritairement observées :



Cas particulier : certains nettoyages spécifiques imposent des postures plus contraignantes (sanitaires pour enfants, douches, baignoires) : travail en flexion prolongée du tronc, accroupissements fréquents et gestes répétitifs à hauteur très basse, augmentant la sollicitation lombaire et articulaire.

Les conseils en prévention pour l'entretien des sanitaires

- ▶ Utiliser des outils à manche long ou télescopique afin de limiter les flexions du tronc et éviter les postures accroupies prolongées.
- ▶ Adapter la longueur des manches à la taille de l'agent pour travailler dans une posture neutre et réduire les contraintes sur le dos.
- ▶ Privilégier des pulvérisateurs à gâchette souple, permettant de diminuer la force de préhension et la fatigue des mains.
- ▶ Alternier les tâches ou missions pour éviter la répétition prolongée des mêmes gestes et postures (éviter le travail en batterie, notamment pour la petite enfance).
- ▶ Sensibiliser au port des EPI et à l'hygiène des mains.
- ▶ Réorienter les occupants lors de l'entretien en cours (avec panneau adapté).



ENTRETIEN DES SURFACES

(Phase d'activité présente dans **95%** des études menées)

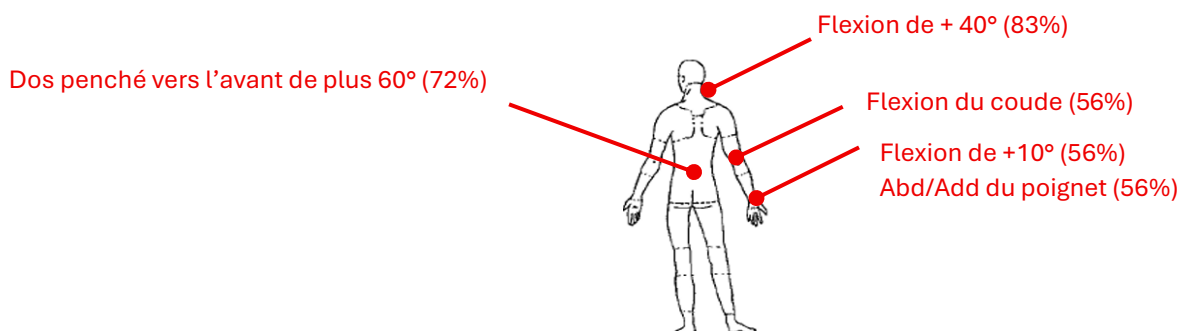
Facteurs de risque de TMS : quels éléments marquants ?

Les points forts	Les – (points de vigilance)
+ Matériel adapté à la tâche (77%), dont matériel télescopique, plumeau sabre, gants microfibres	■ Tâches quotidiennes impliquant des gestes répétitifs (88,9%) ■ Vaporisateurs d'une contenance supérieure à 350 ml (44%) ■ Hauteurs d'atteinte supérieures à 170 cm sans moyens d'accès en hauteur et matériel télescopique (28%) ■ Moyens d'accès en hauteur non adaptés (escabeau, pied d'éléphant)

Commentaires :

Exemples de charges à déplacer : tapis, chaises, bancs, corbeilles, décoration, matériel de classe.

Les postures contraignantes majoritairement observées :



Les conseils en prévention pour l'entretien des surfaces

- ▶ En cas d'utilisation de vaporisateurs, privilégier l'utilisation de vaporisateurs d'une contenance inférieure à 350 ml.
- ▶ Opter pour des équipements multidirectionnels, légers, flexibles avec un manche télescopique (ex : plumeau sabre ou encore appelé plumeau flexible ou à mémoire de forme) pour le nettoyage du haut du mobilier (armoire, vestiaires, etc.).
- ▶ Privilégier l'utilisation de textiles en microfibre.
- ▶ Utiliser un balai avec un manche télescopique pour le nettoyage des tables, des tableaux et des murs.
- ▶ En cas d'impossibilité de travailler depuis le sol, mettre à disposition des moyens d'accès en hauteur sécurisés comme des plateformes individuelles roulantes légères (supprimer dans tous les cas les pieds d'éléphant).

Cas particulier : contraintes accrues pour le rachis pour le secteur de la petite enfance

ENTRETIEN DES SOLS

(Phase d'activité présente dans **100%** des études menées)

Facteurs de risque de TMS : quels éléments marquants ?

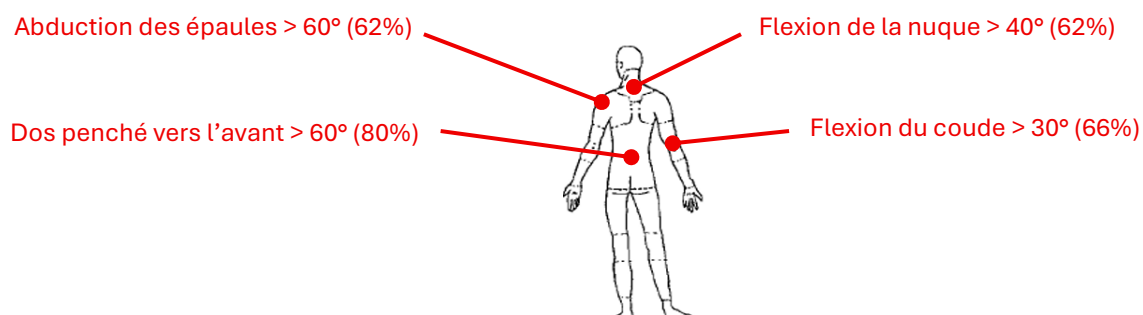
Les points forts	Les – (points de vigilance)
+ Matériel en nombre suffisant + Aspirateur à disposition (67%) + Technique : tirer-pousser (72%)	- Gestes Répétitifs (95%) - Manutention manuelle (72%) - Matériel non adapté (57%) - Technique de lavage essentiellement manuelle (monobrosse = 9% et autolaveuse = 33%)

Commentaires :

Charges les plus fréquemment manutentionnées manuellement: chaises, tapis, tables, seaux d'eau, aspirateurs

Matériel non adapté concerne tout type d'équipement : manche balai (non télescopique), chariot, bandeau, autolaveuse...

Les postures contraignantes majoritairement observées :



Les conseils en prévention pour l'entretien des sols

- **Privilégier la technique de pré imprégnation** (à plat, sans presse) supprimant les contraintes d'essorage et de manutention de seaux.
- **Favoriser le « tirer-pousser » par rapport au godillage (en 8)**
- **Adapter le matériel**
 - Balai équipé d'un manche télescopique incurvé ou avec une connectique en « S » (passage sous les meubles).
 - Manche équipé d'un support de type velcro pour éviter d'avoir à se baisser pour changer le bandeau de lavage.
 - Autolaveuses ou monobrosses pour les grandes surfaces et zones dégagées.
 - Aspirateurs sans fil ou à dos (**! au poids du matériel**), privilégier l'aspirateur dorsal pour l'entretien des escaliers.
 - Autres exemples de matériel : ensemble pelles aéroports, autolaveuse compacte en cas de petits espaces, balais réservoir si absence de point d'eau et petites surfaces à nettoyer, etc.
 - Supprimer le matériel obsolète.
- **Si utilisation de matériel réglable, sensibiliser les salariés à son réglage** (ex : manche du balai qui doit arriver sous le menton).
- **Lorsque cela est nécessaire, organiser la dépose des chaises sur les tables en amont avec le client et/ou les usagers.**

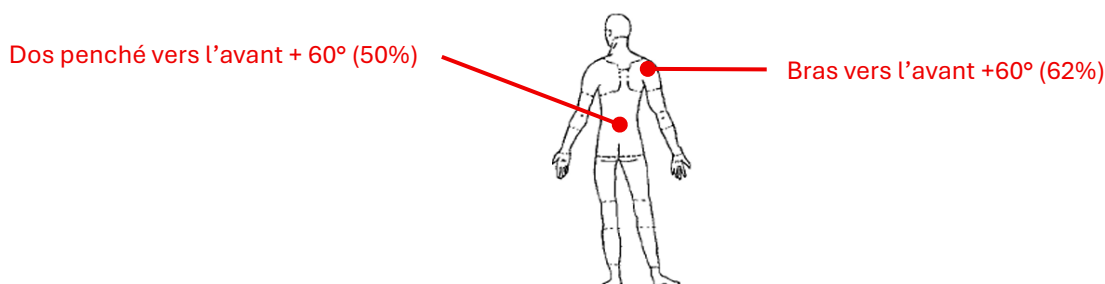
ÉVACUATION DES DÉCHETS

(Phase d'activité présente dans **86%** des études menées)

Facteurs de risque de TMS : quels éléments marquants ?

Les points forts	Les – (points de vigilance)
+ Vidage des poubelles quotidiennement (95%) + Lavage des containers n'est pas réalisé par l'agent d'entretien (90%) + Absence de gestes répétitifs sur la phase d'évacuation des déchets	- Absence de bonnes pratiques en termes de tri des déchets dans les études (62%) - Manutention manuelles importantes (95%) - Contenances des sacs importantes, dans la plupart des cas, sacs de plus de 50L - Absence d'aide au transport des poubelles (89%)

Les postures contraignantes majoritairement observées :



Les conseils en prévention pour l'évacuation des déchets

- ▶ Réduire le poids des sacs poubelles, en réalisant une collecte quotidienne plutôt qu'hebdomadaire.
- ▶ Choisir des sacs à forte résistance pour éviter les déchirures.
- ▶ Charger les sacs poubelles sur le chariot de nettoyage lors du déplacement sur une longue distance ou revoir dans l'organisation du travail la mise en place d'un moyen de manutention permettant de les pousser, plutôt que de les porter.
- ▶ Privilégier des roues de grand diamètre sur les conteneurs pour faciliter leur déplacement sur les terrains accidentés ou irréguliers (cailloux, gravillons, trottoirs, etc.).
- ▶ Mettre à disposition un chariot de manutention permettant de transporter les poubelles, conteneurs avec un moindre effort à l'extérieur du bâtiment (type diable).
- ▶ En cas de nettoyage des conteneurs : basculeur de bacs, nettoyeur haute pression, manche télescopique.



Certaines configurations peuvent compliquer le transport des poubelles du bâtiments vers l'extérieur (pente importante, terrain accidenté ou irrégulier, distance importante...)

Pour ces situations, les **risques liés aux manutentions manuelles** des poubelles, containers seront **accentués en particulier sur les membres supérieurs et le dos**. Pour cela, des dispositifs mécaniques peuvent être mis en place pour le transport des poubelles (tracteur électrique pour containers, voiturettes, ...)

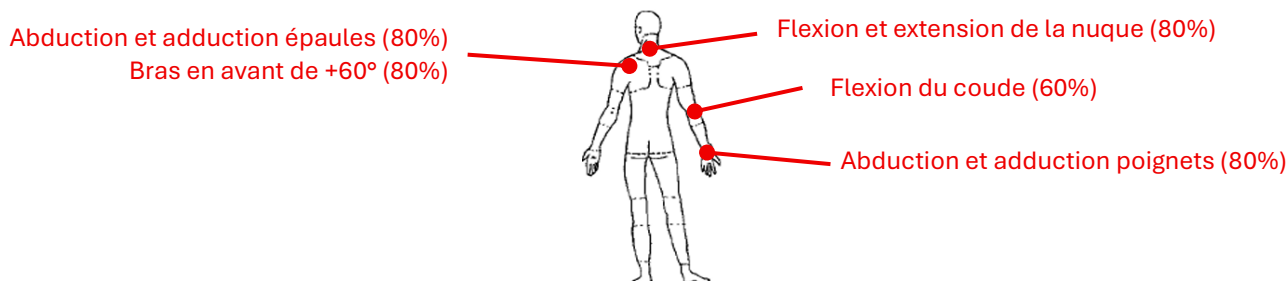
ENTRETIEN DES VITRES

(Phase d'activité présente dans **57%** des études menées)

Facteurs de risque de TMS : quels éléments marquants ?

Les points forts	Les – (points de vigilance)
+ Matériel Adapté + Mise à disposition de mouilleur et raclette	- Travail seul (83%) - Hauteur d'atteinte supérieur à 200cm (66%) - Pas de moyens d'accès en hauteur (66%) - Gestes répétitifs (67%)

Les postures contraignantes majoritairement observées :



Les conseils en prévention pour l'entretien des vitres

- Organiser le travail de manière à ne pas nettoyer toutes les vitres en une seule fois, afin d'alterner les tâches et de limiter la répétitivité.
- Mettre à disposition des perches télescopiques légères et les régler à la hauteur adaptée.
- Utiliser un seau à roulettes pour éviter le port de charges.
- Vérifier régulièrement l'état du matériel, penser au balai des raclettes.
- Mettre à disposition des équipements sécurisés pour le travail en hauteur (plateformes sécurisées).
- Former les salariés à l'utilisation du matériel.

ACTIVITÉS CONNEXES

L'entretien des locaux s'accompagne régulièrement d'**activités connexes** pouvant être regroupées de la manière suivante :

- ▶ Tâches administratives
- ▶ Chargement / déchargement du véhicule
- ▶ Phase de conduite (mission)
- ▶ Lavage du véhicule mis à disposition

Lors de l'étude, 2 de ces activités ont pu être observées à plusieurs reprises.

Pour toute démarche de prévention des risques professionnels, il est conseillé de ne pas occulter ces activités pouvant comprendre également des **facteurs de troubles musculosquelettiques**. C'est le cas par exemple de la conduite automobile en zone urbaine avec une boîte de vitesse manuelle, ou encore du reporting papier avec des supports inadaptés (traçabilité).

PARTIE 5 : EXEMPLES DE CAS PARTICULIERS

- ▶ L'entretien de bus – navettes
- ▶ Le nettoyage après sinistre
- ▶ Le métier d'agent d'entretien en camping

L'ENTRETIEN DE BUS

L'une des études menées dans le cadre du projet portait sur l'entretien de bus. Au premier abord atypique, cette activité de mise en propreté expose à des facteurs de risque de TMS d'ores et déjà mis en avant. Certains facteurs sont toutefois accrus par une configuration singulière de l'environnement de travail.



Tâches inhérentes à la mise en propreté d'un bus :

- ▶ **Entretien du poste de conduite** : dépoussiérage à sec des écrans, du pupitre (boutons de commande, bouches de chauffage), de la caisse à monnaie, du vide poche et des pédales de conduites, dégraissage, aspiration et désinfection des sièges (assises et dossiers), dégraissage des éléments au poste : volants, soufflets, pupitres de commande, bouches de chauffages, poignée de frein.
- ▶ **Entretien des sols** : enlèvement des déchets, des salissures, des chewing-gums et autres collants, balayage et/ou nettoyage localisé des incidents, lavage (évacuation de l'eau résiduelle).
- ▶ **Environnement clientèle** : enlèvement des graffitis et tags, suppression des chewing-gums, brossage et dégraissage localement des assises coques et armatures, nettoyage des barres de maintien, plages arrière, puits de lumière et autres surfaces de contact à rebords, nettoyage et/ou dégraissage de toutes les surfaces vitrées intérieures, nettoyage des joints de soufflets et des soufflets en général, aspiration des tissus, pulvérisation de produit désinfectant sur l'ensemble des assises des sièges, désinfection des boutons d'appel et d'ouverture des portes.
- ▶ **Partie haute du bus** : dépoussiérage des plages arrière, nettoyage des parois, cloisons, encadrement de portes et parties hautes, nettoyage des informations diverses et nettoyage local du plafond si traces visibles.

Facteurs aggravants spécifiques à la mise en propreté d'un bus :

Espace exigu, manque d'éclairage, augmentation des amplitudes à risque pour le tronc et les membres supérieurs, démultiplication des gestes répétitifs et accroissement de l'intensité de l'effort en fonction des dégradations constatées.

Quelques conseils en prévention spécifiques transmis le jour de l'étude :

- ▶ Fournir une lampe d'appoint sur pile ou batterie.
- ▶ Fournir du matériel sur batterie si absence de prise électrique disponible.
- ▶ S'assurer de l'accès à un local avec eau chaude et électricité, ainsi que de conteneurs pour l'évacuation des déchets.
- ▶ Mettre à disposition un chariot adapté.
- ▶ Prévoir le stationnement du chariot en sécurité à proximité directe du bus (accrochage si possible).

LE NETTOYAGE APRÈS SINISTRE

Le **nettoyage après sinistre** désigne l'ensemble des opérations réalisées à la suite d'un événement dommageable afin de remettre les lieux en état. Les agents d'entretiens travaillant dans ce domaine peuvent intervenir dans différentes configurations : Incendie, Dégât des eaux, Inondation, Syndrome Diogène, Squats, Décès. Ce cas de figure a été observé durant l'étude.



Quels sont les risques spécifiques à cette activité ?

Risques professionnels	Caractéristiques d'exposition
Agents biologiques	▪ Bactéries pathogènes (E. coli, salmonelles, leptospirose après inondation) ▪ Parasites (puces, punaises de lit, acariens, rongeurs) ▪ Fluides biologiques (sang, urine, excréments, cadavres animaux ou humains) ▪ Présence de seringue, matériels infectés (squat, syndrome Diogène)
Risques chimiques	▪ Hydrocarbures, solvants, pesticides (inondations) ▪ Gaz toxiques (CO, HCN, NOx après incendie) ▪ Suies acides et cancérogènes (benzène, dioxines) ▪ Produits de décomposition (ammoniac, sulfure d'hydrogène) ▪ Utilisation de produits chimiques plus dangereux ▪ Amiante
Manutention manuelle	▪ Déménagement du mobilier irrécupérable ▪ Pelletage des boues lors d'une inondation ▪ Quantité de déchets importante à évacuer pour vider le logement ▪ Port du groupe électrogène ▪ Sollicitation plus importante des membres supérieurs lors du nettoyage
Ambiances physiques	▪ Ambiance froide : absence de chauffage dans le logement, souvent sans électricité ▪ Humidité plus importante lors d'un nettoyage après inondation ou après dégâts des eaux

Quels sont les outils et méthodes utilisés pour pallier aux risques ?

Méthodes et outils utilisés		EPI utilisés
▪ Sablage, aérogommage ▪ Nettoyeur haute pression ▪ Autolaveuse ▪ Monobrosse ▪ Désinfecte à l'ozone ▪ Aspirateur injecteur/extracteur	▪ Produits chimiques plus corrosifs ▪ Monobrosse ▪ Aspirateur à eau ▪ Lavage à la vapeur ▪ Pulvérisateur	▪ Combinaison intégrale type 5/6 ▪ Gants à manche longue ▪ Bottes ▪ Masques FFP3 ▪ Lunettes ▪ Visières ▪ Aspiration HEPA

Exemples d'améliorations conseillées :

- ▶ Goulottes pour enlever gravats, encombrants.
- ▶ Groupe électrogène sur batterie : réduction du poids et du bruit, suppression des problèmes liés à l'essence (dont gaz d'échappement).
- ▶ Exosquelette nuque et épaule pour nettoyage du plafond.
- ▶ Harnais pour mobilier (déménagement).
- ▶ Ventouse de mobilier.

LE MÉTIER D'AGENT D'ENTRETIEN EN CAMPING

Le métier d'agent d'entretien en camping est essentiel au bon fonctionnement de l'établissement. Propreté des sanitaires, nettoyage des logements, entretien des espaces communs : ces missions garantissent la satisfaction et la sécurité des vacanciers.

A l'instar de l'entretien de bus, le risque peut être aggravé par :

- ➔ Le rythme de travail saisonnier (cf. ci-dessous)
- ➔ L'exiguïté des lieux à entretenir, obligeant l'agent d'entretien à se contorsionner
- ➔ Des équipements inadaptés (absence de chariot d'entretien, serpillère, éponge, etc.)



Exemple de vélo cargo observé en camping pour le transport du matériel

En haute saison, la charge de travail augmente considérablement et la fréquence de rotation implique :

- ➔ Des nettoyages intensifs en un temps limité
- ➔ Peu de pauses
- ➔ Une pression liée aux délais

Cette intensité favorise la fatigue musculaire et augmente le risque d'apparition ou d'aggravation des TMS.

La **majorité des mesures de prévention** présentées dans ce document sont transposables à l'entretien en camping.

Il convient en parallèle de porter une attention particulière sur :

- ▶ **L'alternative au chariot d'entretien**, pouvant se traduire par exemple par une voiturette ;
- ▶ **L'organisation du travail en haute saison** :
 - Anticiper le temps nécessaire au nettoyage approfondi.
 - Prévoir suffisamment de personnel en haute saison et répartir les logements entre agents pour éviter les surcharges.
 - Éviter les pics de charge (ex : tous les départs le même jour).
 - Alternier les tâches.
 - Prévoir des pauses courtes et régulières.

BIBLIOGRAPHIE & REMERCIEMENTS

- ED6409 « Métiers de la propreté », INRS, Juillet 2025
- Rapport d'expertise collective « Analyse des conditions de travail des agents du nettoyage et de leurs impacts sur leur santé - Connaître, évaluer, protéger », ANSES, octobre 2025

 <https://www.monde-proprete.com/>

 <https://www.inrs.fr/>

 Outil d'évaluation des risques professionnels spécifique au métier de la propreté : <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil90>

*SIST Ouest Normandie tient à **remercier l'ensemble des entreprises adhérentes** ayant participé à l'étude, sans lesquelles ce projet n'aurait pu aboutir.*

NOUS CONTACTER

www.santetravail-on.fr



Pour toute question ou accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à contacter votre médecin du travail ou un membre de son équipe santé au travail.

@ info@santetravail-on.fr

MANCHE

CHERBOURG : 02 33 44 29 09
VALOGNES : 02 33 95 20 14
CARENTAN : 02 33 71 97 71
SAINT-LÔ : 02 33 57 12 93
TORIGNY-LES-VILLES : 02 33 55 66 59
COUTANCES : 02 33 76 67 20
AVRANCHES : 02 33 68 26 87
GRANVILLE : 02 33 90 83 11
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT : 02 33 49 38 10

CALVADOS

VIRE : 02 31 66 27 07

ORNE

FLERS : 02 33 65 26 87

